

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

21<sup>ème</sup> année - N° 3904 - Mercredi 16 Juin 2021 - Prix : 200 Fc

**CORONAVIRUS**

## Le président Azali honore l'équipe médicale chinoise



**PÈLERINAGE 2021**

**Les 1100 inscrits peuvent attendre  
jusqu'en 2022**

LIRE PAGE 2

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**Prières aux heures officielles  
Du 16 au 20 Juin 2021**

Lever du soleil:  
06h 24mn  
Coucher du soleil:  
17h 50mn

Fadjr : 05h 12mn  
Dhouhr : 12h 10mn  
Ansr : 15h 05mn  
Maghrib: 17h 53mn  
Incha: 19h 07mn



## PÈLERINAGE 2021

## Les 1100 inscrits peuvent attendre jusqu'en 2022

Comme l'année dernière, l'Arabie Saoudite décide de limiter le nombre des pèlerins pour cette année 2021. Ainsi le pèlerinage est réservé aux seuls résidents avec un maximum de 60.000 participants en raison de l'épidémie de COVID-19. L'agence nationale de Hadj et Oumra comorienne l'a annoncé hier mardi et déclare que les 1100 déjà inscrits sont officiellement sur la liste définitive du Hadj pour 2022.

Sur un communiqué du ministère des affaires islamiques de l'Arabie Saoudite que le royaume a décidé de limiter le pèlerinage annuel à la Mecque. Cette année comme l'année dernière, le hadj, reste exclusivement réservé à ses propres résidents avec un maximum de 60.000 par-

participants. « En raison de l'épidémie de COVID-19, le monde souffre toujours de cette pandémie, et le Hajj a été limité aux citoyens et résidents présents en Arabie Saoudite pour éviter que les pèlerins ne soient infectés par de nouvelles mutations du virus », lit on dans ce communiqué qui rapporte les propos du ministre des affaires islamiques d'Arabie Saoudite qui, selon lui, seules les personnes vaccinées et âgées de 18 à 65 ans qui pourront participer à ce pèlerinage.

Trois jours après la sortie de ce communiqué du Hadj 2021 sans les étrangers, l'agence nationale de Hadj et Oumra comorienne a réuni lundi dernier les agences de voyage pour discuter et voir ensemble les mesures à prendre. Hier mardi, Abdoufatah Said précise que les 1100 déjà inscrits pour



cette années sont désormais les candidats pour le prochain Hadj. « La personne qui veut être remboursé a le plein droit de le

demande. Soit il peut aller directement à l'agence où il s'est inscrit ou bien faire un échange, c'est à dire avec quelqu'un qui n'était pas

inscrit pour prendre sa place », précise le directeur de l'agence nationale de Hadj au coté du représentant des agences de voyages.

Ce dernier précise pour sa part que l'année prochaine, il n'y aura pas d'inscriptions. " Tout est déjà bouclé », dit-il tout en affirmant qu'il s'agit d'une décision des agences de voyage. « La personne qui va décider de se retirer ne peut pas venir le lendemain demander sa réintégration », rappelle-t-il. Le directeur général du Hadj tient à rappeler que plus de 40% de l'argent est déjà utilisé. Depuis le 29 janvier 2020, plus de 40 millions sont déjà en Arabie Saoudite à titre de caution et 20 millions pour la réservation des hôtels à la Mecque et mais aussi pour l'hébergement à Medine.

Ibnou M. Abdou

## TRANSPORT ROUTIER

## Les chauffeurs à Mohéli partis en grève pour 5 jours

L'application du nouveau code de la route mais aussi la question d'assurance refont surface à Mohéli. Après un rassemblement sur la place de l'indépendance de Fomboni ce lundi, les chauffeurs sont partis en grève depuis ce mardi jusqu'au dimanche.

"Les gendarmes nous ont sensibilisé superficiellement sur le nouveau code de la route sans pour autant nous préciser les montants fixés par le nouveau code pénal contre les différentes infractions qui y sont prévues » s'expliquent Boina Mmadi un chauffeur de la ligne Fomboni-Hoaini. Et lui d'enchaîner « aujourd'hui, nous avons pris connaissance de ces tarifs là et nous trouvons tout simplement qu'ils sont complètement aberrants et en inadé-

quation avec notre réalité ». Pour Boina Mmadi, l'application de cette loi devait commencer par une forte sensibilisation sur tout son contenu

à tous les chauffeurs avant son application alors que « les nouvelles amendes ont commencé déjà à être appliquées, c'est inadmissible ».



Il convient de souligner que la nature de l'infraction prévue par ce nouveau code de la route est classée en 5 catégories et le nouveau code pénal a fixé le montant à chaque catégorie d'infraction. Ainsi le montant inférieur de la catégorie 1 dite de première classe comme « quitter son véhicule en laissant son moteur en marche » est de 12 500 FC au minimum. Et on trouvera dans catégories 3 « défaut de tenue correcte pour le transport de public » qui s'est vu infligé une amende qui commence à 150 000 francs comoriens. Ou encore défaut d'un rétroviseur l'amende commence, tenez vous bien, à 50 000 FC.

Pour un défaut d'assurance, point d'achoppement entre les conducteurs à Mohéli et les autorités, le nouveau code pénal classe cette infraction en catégorie quatre

avec une amende qui commence à 250 000 FC. Certaines infractions de classe 5 peuvent aller jusqu'à 1 million de francs comoriens en cas de récidive. « La question d'assurance, ce n'est pas que nous refusons de le faire, mais ici à Mohéli les assureurs ne remplissent pas les conditions requises », explique notre interlocuteur.

Riwad

## Numéros utiles

## Police

Moroni: 764 46 64  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

## Gendarmerie

Moroni: 764 49 92  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

## Immigration

Ngazidja: 773 42 86  
Anjouan: 771 01 73  
Mohéli: 772 01 37

## Aéroport

Hahaya: 773 15 95  
Ouani: 771 07 31  
Mohéli: 772 03 71

## Port maritime

Moroni: 773 00 08  
Mohéli: 772 02 57  
Anjouan: 771 01 43

## Hopitaux

Moroni: 773 25 04  
Fomboni: 772 03 73  
Mutsamudu: 771 00 34

## Banques

BIC: 773 02 43  
Eximbank: 773 94 01  
Banque centrale: 773 10 02  
SNPSF: 773 43 43  
Meck: 773 36 40

## MAMWE

Moroni: 773 48 00  
Mutsamudu: 771 02 09  
Fomboni: 772 05 18

## TRANSPORT ROUTIER

## A Anjouan des conducteurs contestent les amendes du nouveau code

A l'heure où la gendarmerie nationale et Usukani Wamaswa sensibilisent sur le nouveau code de la route, les conducteurs contestent les tarifs fixés pour les amendes. Selon eux, ils sont inimaginables.

Lors d'une tournée, le mal est découvert en cours de chemin. Un état de route impraticable. Le bruit des plaquettes fait grincer des dents, et les balançoires incontrôlées qui parfois, on se cogne violemment les crânes. Un tronçon

de route qu'on parcourait entre 30 à 40 mn, se traverse actuellement à plus de 1h30. « Nous sommes les plus malheureux de tous les chauffeurs comoriens », se plaint un conducteur. Un autre conducteur de cette ligne crie faillite et craint beaucoup sur l'agissement de son banquier. « Les pièces de rechange ne durent pas. Ces voitures doivent être remboursées à la banque et les autorités compétentes nous passent dans un tamis par des taxes sévères et sans relâche », avance-t-il.

Une grève est envisageable

selon plusieurs chauffeurs contactés par nos soins. En outre, on a tenté à plusieurs reprises de joindre Usukani wa masiw, mais en vain. A noter seulement que le syndicat des chauffeurs a tenu hier lundi à la gendarmerie une réunion de sensibilisation sur le code de la route. Et plusieurs chauffeurs ne cachent pas leur mécontentement sur la lourdeur et la cherté des amendes prévues.

« Les amendes oui, pour la régulation de la circulation, mais elles sont exorbitantes. Les autorités ne doivent pas être sévères avant 6

mois plein de sensibilisation dans tous les coins de l'île », lance Ibrahim Assane dit Tino, taximan de la ville de Mutsamudu. Réellement la question du code de la route sans route ne rime à rien même si cela n'empêche pas la gendarmerie de faire respecter la loi. Et un chauffeur de la ligne Mutsamudu-Nyoumakele estime que « un code de la route sans route n'est qu'une hypocrisie mesquine ».

Nabil Jaffar

## CORONAVIRUS

## Le président Azali honore l'équipe médicale chinoise

*Après des mois de mobilisation aux Comores dans un contexte sanitaire marqué par la covid-19, la mission chinoise tire à sa fin. Le chef de l'Etat a tenu personnellement à honorer l'équipe médicale chinoise et deux de ses membres ont été élevés au rang de chevalier de l'ordre du Croissant vert des Comores.*

Le chef de l'Etat Azali Assoumani a honoré hier mardi 15 juin la mission médicale chinoise pour saluer leur prochain départ. Mobilisée par les autorités de ce pays frère et ami, depuis le 17 mars dernier, ces braves gens ont travaillé d'arrache-

pié avec leurs homologues comoriens durant cette dure épreuve de la covid-19. Par cette occasion, le chef de la délégation, Meng Qiang et le responsable technique Zhang Guo ont été élevés au rang de chevalier du Croissant vert des Comores.

Lors de cette cérémonie, le chef de l'Etat a salué les efforts indéniables des médecins chinois contre l'ennemi invisible qu'est la Covid-19. « Ils ont ainsi permis aux autorités sanitaires, aux cadres et aux personnels de santé, de toutes nos îles, de bénéficier de leur riche expertise. Ainsi, nous sommes là pour leur dire en toute sincérité, que leur mission dans notre pays a été une parfaite réussite. Je voudrais

alors leur exprimer ici, en votre présence, au nom du peuple et du gouvernement comoriens et en mon nom personnel, notre profonde gratitude », déclare le président de la République.

C'était l'occasion pour le locataire de Beït Salam de renouveler sa profonde gratitude pour la récente fourniture de 100.000 doses de vaccins supplémentaires et les facilités d'achat du vaccin en Chine. « Les concours multiformes et tous les grands gestes fraternels et généreux, dont fait preuve en permanence la République Populaire de Chine, en faveur du développement des Comores et en particulier, pour appuyer la lutte engagée contre la

pandémie du Covid-19, et atténuer son impact sur le système économique, sont une nouvelle manifestation de la solidarité agissante qui a toujours caractérisé ce pays frère » souligne-t-il, tout en précisant que le pays reste déterminé à agir, de concert avec le gouvernement chinois, pour raffermir toujours plus les liens profonds d'amitié.

De leur côté, l'équipe chinoise a fait état de leur mission aux Comores. Ils ont consacré avec tous leurs efforts au travail anti-épidémie et ont travaillé étroitement avec la partie comorienne pour échanger des expériences médicales, à savoir organiser des formations techniques, donner des conseils aux per-

sonnels sanitaires de la vaccination, renforcer la capacité du diagnostic, et traiter des patients locaux. « Tout cela dans le but d'aider les Comores à lutter contre la Covid-19. De plus, pendant notre séjour aux Comores, nous nous sommes déplacés à l'hôpital de l'Amitié Chine-Comores à Anjouan pour effectuer une étude préliminaire sur la prochaine coopération spécifique », annonce le chef de la délégation, tout en saluant les efforts des médecins sur place et le leadership du gouvernement Comorien.

Andjouza Abouheir

## SOCIÉTÉ

## La sécurité maritime au cœur des priorités du ministère des transports



*Les entités intervenant dans l'action en mer de l'État ainsi que dans la lutte contre la criminalité maritime qui sont entre autres les services de douane, l'ANAM (l'agence nationale des affaires maritimes) et la police nationale bénéficient d'une formation de deux semaines à l'auberge les Abous, qui va leur permettre de mieux protéger nos ports.*

Il s'agit en effet d'un plan de formation complète sur la sécurité portuaire, la sûreté en mer et la gestion des urgences qui a débuté il y a quatre semaines à Anjouan puis à la grande Comore avant de se poursuivre à Mohéli. Cette formation de deux semaines va permettre, selon

Mohamed Ali secrétaire général du ministère du transport maritime et aérien, aux bénéficiaires d'acquiescer les aspects fondamentaux pour effectuer des poursuites contre tous les crimes qui seront commis dans les ports. Il s'agit donc de protéger ces derniers contre tout attaque terroriste et améliorer la communication entre la différentes entités maritimes et portuaires.

C'est un projet mis en place par la Commission de l'Océan Indien et financé par l'Union Européenne dont l'UNCD qui est chargé d'une partie de son exécution. Une initiative prise pour lutter contre les trafics illicites comme l'introduction des armes à feu, les stupéfiants, la piraterie et autres. Elle permet également

de « sécuriser les ressources du pays en particulier celles de Mohéli, ainsi que les bateaux », devait expliquer la directrice du port.

« Permettez-moi au nom du gouvernement comorien en général, et du ministre des transports en particulier, de présenter mes sincères remerciements au Système des Nations Unies et aux fonctionnaires de cette même institution pour les efforts louables fournis pour le renforcement des capacités de nos cadres responsables du secteur maritime dans la lutte contre la criminalité maritime au bénéfice des Comores », a tenu à préciser lors de son allocution d'ouverture, le secrétaire général Mohamed Ali.

Riwad

## SOCIÉTÉ

## Coup d'envoi d'un programme d'immatriculation des pirogues

*Ce sont en gros près de 2747 embarcations non-motorisées qui ont été recensées sur l'ensemble du territoire national. La procédure d'immatriculation et de remise de carte s'est déroulée dans une atmosphère conviviale au cours de laquelle Chamouine Soidri, directeur général des ressources halieutiques, a montré l'importance de la procédure et cela pour le bien des pêcheurs.*

La normalisation du secteur halieutique est une des stratégies qui préoccupent la direction générale des ressources halieutiques (DGRH). Cette initiative est mise en pratique par la direction et après l'immatriculation et la remise de cartes professionnelles aux pêcheurs qui se servent des vedettes motorisées, le tour est revenu à ceux qui se ser-

vent des embarcations non-motorisées (pirogues). Pendant une petite cérémonie, le directeur général des ressources halieutiques, Chamouine Soidri, a rappelé l'importance d'un tel processus. Et selon lui, l'immatriculation et la régularisation des pêcheurs qui se servent des pirogues restent une stratégie pouvant aider ces derniers à travailler dans la normalité.

« Après qu'on ait effectué l'opération avec les embarcations motorisées, nous devrions faire la même chose avec les embarcations non-motorisées dans l'idée de permettre à tous ces pêcheurs de travailler dans des conditions normales. Sur l'ensemble des trois îles, nous avons recensé près de 2747 pirogues dont 1216 à Anjouan, 1246 à Ngazidja et 285 à Mohéli », détaille Chamouine Soidri rappelant que « ces cartes sont confec-

tionnées et délivrées gratuitement ».

Appelant alors les pêcheurs à se les procurer, le directeur infor-

me que passée la date du 7 juillet, le centre national de contrôle et surveillance de pêche et la garde côte passeront à un contrôle strict.



« Détenir la carte devient alors obligatoire. Et comme c'est gratuit, on ne leur demande que de s'adresser à la coopérative la plus proche sous peine d'être sanctionné », martèle-t-il en affirmant que « au début la procédure on a eu du mal à démarrer mais avec le temps, ils comprennent l'importance de l'immatriculation ».

« Ces travaux d'immatriculation sont effectués par la DGRH via le projet SwioFish à travers l'appui de la Banque Mondiale et du gouvernement comorien », avance Chamouine Soidri. Ce dernier fait savoir que c'est à travers de telles initiatives que les différents secteurs seront mis aux normes de régulation requises sans annoncer le montant exact du financement dudit projet.

A.O Yazid

## ECOTOURISME ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES

# Lancement d'une levée de fonds participative pour la mangrove de Moroni

*Hier a été lancé officiellement à la direction générale de l'Environnement et des forêts (Dgef), la campagne de mobilisation participative des ressources pour la réalisation d'un projet phare dénommé : « Michezo, let's play greener » pour la mise en place d'un parc écotouristique à Moroni. Ce projet est porté par l'association Banda Bitsi et épaulé par l'équipe crowdfunding Comores.*

L'objectif principal est la restauration d'un écosystème en danger par la valorisation du site. Dans le même temps l'ONG Banda Bitsi envisage la création d'un parc écotouristique autour d'un écosystème naturel qu'est la mangrove, offrant ainsi l'opportunité d'avoir dans la capitale une zone touristique qui représente une diversité biologique au cœur de la ville tout en promouvant un programme d'éducation environnementale.

Le but de cette levée de fonds

est la préservation et la mise en valeur de la mangrove qui sera couplé à un complexe sportif et un parc écotouristique pour la famille et l'éducation environnementale. Le montant total du projet est de 328 384 dollars américains (Usd) et l'objectif attendu est de 265 267,157 Usd. Déjà, dès le mois prochain, le SGP, Programme de micro-financements du Pnud va accorder un financement de 50 000 Usd et la Société Lafarge 39 310 Usd.

Ce projet via la mobilisation participative des ressources sur le Web permet aux promoteurs de figurer parmi les premiers projets de ce genre sur le plan international avec le Pnud. On a noté la participation d'un représentant de la Mairie de Moroni, du préfet du centre et de l'adjoint de la représentante résidente du Programme des Nations Unies pour le Développement (Pnud). Ce dernier a déclaré que son organisme à travers son équipe Crowdfunding Comores en collabo-



Participants lors du lancement.

ration la Dgef s'engage à la mobilisation des partenaires. Il a salué « ce projet à fort impact socioéconomique, environnemental et culturel pour les innovations urbaines durables ».

On a senti de la part des intervenant une motivation réelle de s'engager dans ce projet qui va, on peut le dire, remplir un vide au cœur de la ville. Le programme de commu-

nication qui sera lancé ces prochains jours permettra à l'opinion de se faire une idée encore plus précise de ce projet.

Il est prévu entres autres des réunions d'informations et de sensibilisation des riverains, le lancement de la Communication Web, des conférences de presse et reportages pour les médias locaux, des sorties pédagogiques des écoles

alentours sur l'importance de la mangrove pour l'environnement, le tourisme et l'éducation environnementale. Et surtout une proposition de l'alternative pour la gestion des déchets anciennement jetés sur le site, en partenariat avec la Mairie de Moroni.

Mmagaza



## DÉCLARATION

### L'après- 26 mai 2021 : Courage et détermination pour une alternancedémocratique victorieuse, porteuse d'une République et d'un Etat de droit aux Comores

Le 26 mai 2021 consacre la fin du mandat légal du président Azali. Une date-butoir accueillie par le plus grand nombre avec un mélange complexé d'inquiétudes et d'interrogations, aussi légitimes qu'angoissantes, où chacun s'interroge si ce despotisme aveugle va s'effondrer sous l'effet conjugué de son pourrissement interne et des coups assenés par une population majoritaire en colère, ou s'il va accroître sa répression pour tenter de se maintenir au pouvoir, coûte que coûte.

Tout au long de son parcours chaotique de 5 ans, le régime d'Azali a prouvé au pays et au monde qu'il entendait diriger le pays en dehors des lois, par la force, jusqu'à bafouer à plusieurs reprises, ce qu'il y a de plus sacré dans l'existence d'un Etat de droit, la Constitution.

Dès les premières heures de son élection en 2016 le régime d'Azali n'a pas hésité à violer les lois de passation de marchés, en achetant des groupes électrogènes d'occasion à plus 6 milliards de francs comoriens.

Dans ce jeu-là, les promoteurs de l'initiative du marché opaque ont fait fortune. Tout le monde a constaté que ce n'est pas une telle fausse solution à un vrai problème gestion d'entreprise de réseaux, aux crises structurelles multiples, qui a produit cette apparente et aléatoire reprise de fourniture d'électricité.

Dans la foulée, l'administration d'Etat d'Azali a dissout

honteusement, par décret, la Commission anti-corruption mise en place par la loi, annonçant ainsi l'avènement d'un autoritarisme d'Etat qui s'affranchit scandaleusement de toute forme de hiérarchie des normes communément admise et sans précédent, même dans les Etats de la planète qui tolèrent un minimum de règles démocratiques.

Constatant que la violation permanente du droit constitue un raccourci efficace et violent pour s'attribuer un pouvoir personnel exclusif qu'il partage avec son clan familial, le régime d'Azali a accéléré la cadence en mettant en place des Assises aux résultats prévisibles pour démanteler le pouvoir des députés élus et, dans l'urgence, organiser un pseudo-référendum sur une nouvelle Constitution et des pseudo-élections présidentielles et législatives aux résultats connus d'avance qui se sont soldés par des assassinats qui ont meurtri le pays et nos cœurs, en laissant orphelines de nombreuses familles, avec femmes et enfants.

Le bilan économique et social est sans appel. Le constat de nos nombreux jeunes qui continuent de se jeter à la mer, en quête d'avenir, plutôt que de rester dans ce qui ressemble de plus en plus à un cimetière économique, en dit plus long que le tripatouillage, par le régime, des statistiques économiques pour leur faire dire, contre le vécu du plus grand nombre, que le pays va mieux depuis l'avène-

ment de cette dictature !

Le bâillonnement des libertés d'expression, de réunion, de circulation ainsi que la répression ont atteint leur comble. Les emprisonnements arbitraires se sont multipliés comme jamais auparavant, jetant pêle-mêle des anciens hauts responsables politiques, des religieux, jusqu'aux simples citoyens militants, tel le lanceur d'alerte, ABDALLAH ABDOU HASSANE ALIAS AGWA, qui croupit dans les geôles du régime, sans aucun respect des procédures judiciaires. Cet examen succinct de la mandature d'Azali démontre, faits à l'appui, la manière dont le régime a consommé, depuis belle lurette, sa légitimité aux yeux du monde et de la population.

Après la fonte de sa légitimité tout au long de son mandat, le 26 mai 2021, le président Azali a épuisé la totalité de ses ressources de légitimité.

Au lendemain du 26 mai, les Comores n'ont plus un chef d'Etat. Ils ont en face un Chef de guerre, rejeté par une écrasante majorité de son peuple, mais prêt à tout pour se maintenir au pouvoir.

Le régime d'Azali mène une guerre contre son propre peuple de l'intérieur et celui de la diaspora en semant la peur pour les soumettre à sa seule volonté.

Il mène une guerre contre la démocratie et l'Etat de droit dans le but de mettre en place une dynastie politique et économique clanique.

Les nombreuses vagues de

colère et de haine qu'il a semées qui déferlent dans le pays, au sein de la Diaspora, et qui se propagent dans les réseaux sociaux sont trop puissantes pour être endiguées par la peur, quand bien même le chemin de règne du régime continue d'être jonché de cadavres.

Une telle situation d'affrontements inédits place notre pays dans une dynamique de violences où le pire, qui n'est pas souhaitable, apparaît de moins en moins inévitable.

Cependant, la solution consistant à combattre un régime illégal et illégitime en ayant recours à une force aussi illégale qu'illégitime est aussi noble dans l'intention qu'inoportante dans l'action.

Il est illusoire et contreproductif de vouloir combattre la fuite en avant du régime par une autre fuite en avant, à l'issue incertaine.

Par la présente déclaration :

1. Le COMRED confirme sa démarche constante de réunir les forces vives comoriennes autour d'un projet politique clair et partagé, au lieu de s'aventurer vers une logique de recherches de postes fictifs ou réels qui n'offre aucune perspective de développement à la nation.

2. Le combat du COMRED reste la réalisation d'une alternance crédible, respectueuse à la fois des principes et règles posés par les Accords de Fomboni et la Constitution de 2001 pour préserver l'autonomie, la Tournante, l'égalité et la complémentarité de nos îles. C'est la seule option capable

de panser les blessures, de guérir les cicatrices et d'offrir aux générations une perspective sur « le vivre-ensemble » dans un Archipel réconcilié et ouvert au monde ;

3. Le COMRED poursuit, sans concession, son combat pour la préservation de l'espace démocratique, la défense des droits fondamentaux, afin de permettre aux partis politiques, aux forces syndicales et à la société civile de participer activement aux débats publics pour l'avènement d'un nouveau modèle institutionnel et économique qui répond aux aspirations et aux attentes de notre peuple.

4. LE COMRED appelle les forces vives à intégrer les nouvelles dimensions géostratégiques de notre pays dans la région du Canal de Mozambique, afin d'être en capacité de préserver la paix dans la région, la sécurité dans notre pays et la prospérité de notre nation, grâce à notre aptitude avertie à choisir nos partenaires internationaux

5. Le COMRED appelle les forces vives à surmonter les orgueils individuels et les égoïsmes politiques en vue de construire la grande alliance démocratique indispensable pour bâtir une « République Fédérale des Comores Unies »

Le 14/06/2021